

Tribunal cantonal

Peine alourdie pour une escroquerie au crédit Covid

Condamné pour escroquerie et faux dans les titres en seconde instance, un Broyard écope de 9 mois ferme.

Sébastien Galliker

Jugé en seconde instance après avoir sollicité deux prêts Covid, l'un octroyé et l'autre refusé, Patrick* a été condamné pour escroquerie pour le premier cas, alors que la tentative d'escroquerie n'a pas été reconnue pour le second. Avec ce verdict, la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal a pris l'exact contre-pied des juges de première instance. À la clé, cet ancien assureur broyard a été condamné mardi à 18 mois de peine privative de liberté, dont 9 mois ferme, dans une des premières affaires du genre jugées en seconde instance (*lire l'encadré*).

Il avait écopé de 6 mois ferme devant le Tribunal de la Broye et du Nord vaudois. Étudiant les deux crédits demandés, le Tribunal d'arrondissement avait jugé le

premier réglo, mais considérait le second comme une tentative d'escroquerie et faux dans les titres. Toutes les parties avaient recouru contre ce jugement. Tant le procureur Jérémie Müller que l'avocate stagiaire Maëva Mégane Jeanrenaud, pour l'Office de cautionnement romand, qui a repris la créance de la banque, demandaient que l'escroquerie soit aussi retenue. Avocat du prévenu, M^e Jonathan Rey plaidait pour sa part l'acquiescement.

Le prévenu, un quinquagénaire reconverti dans le courtage et l'immobilier, a actionné par deux fois le mécanisme d'aide, entre le 30 mars 2020 et le 2 avril de la même année. Il a bien encaissé 260'000 francs à la suite de sa première démarche. Sur cette somme, il a utilisé plus de 170'000 francs en un mois et demi, et pas toujours pour la bonne marche de sa société - il avait par exemple versé 80'000 francs à son épouse. Par

contre, la banque a refusé de lui verser un demi-million supplémentaire pour une société nouvellement créée, dont le chiffre d'affaires annoncé se montait à 8 millions.

Il veut rembourser
Patrick affrontait donc mercredi le président Stoudmann et ses juges. «En quoi une entreprise de courtage immobilier a-t-elle été affectée par le Covid?» ont interrogé les magistrats. Tout en précisant ac-

cepter que le solde de 89'000 francs sur son compte soit restitué et en affirmant sa volonté de rembourser le reste du prêt, Patrick a répondu que la pandémie a induit un retard financier énorme avec des notaires en confinement et des banques en télétravail.

«Pourquoi n'avez-vous pas indiqué votre faillite personnelle de 2017 sur le formulaire? C'est un mensonge de ne pas l'avoir fait», ont encore tonné les membres du tribunal, y voyant une fraude délibérée au vu des contrôles bancaires très limités prévus par la législation d'urgence. «Au moment de cocher la case du formulaire, je n'étais plus en faillite, car celle-ci a été clôturée en 2019», a rétorqué le prévenu.

Enfin, toutes les parties ont gagné - partiellement - leur appel. «Après réception du jugement motivé, nous allons étudier sérieusement l'opportunité d'un recours au Tribunal fédéral, sachant qu'il n'existe pas encore de jurisprudence fédérale sur la question des prêts Covid. Il y a encore de nombreuses questions juridiques et appréciations qui se posent», estime M^e Rey.

Secours

Portes ouvertes à la Blécherette

Ce samedi de 9 h à 17 h, il sera possible de découvrir les coulisses de la police, des routes et des secourus, qui s'associent pour une journée à l'intention de la population. Une façon de toucher les familles, mais aussi d'attirer l'attention sur le travail de l'ombre autour de la sécurité. Au programme: démonstrations (un assaut du DARD, les chiens policiers, la fauche des bords de route), animations, restauration, ainsi qu'un baptême de plongée en piscine avec les instructeurs. Infos sur: www.vd.ch/lescouillisedelasecurite. **ELB**

* Prénom d'emprunt

Hôpital

Les comptes de l'HRC vont mieux

L'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), structure intercantonale Vaud-Vallais, vient de publier ses comptes 2021. Ils sont bien meilleurs que le budget ne le prédisait. Le déficit consolidé atteint 15,2 millions de francs, soit 6,3 millions de mieux que la perte attendue. La direction envisage un retour à l'équilibre financier pour 2026. En 2021, un habitant sur trois de la Riviera et du Chablais s'est fait soigner par le personnel de l'HRC. L'activité ambulatoire et de soins aigus a augmenté et les charges ont pu être stabilisées. **CBO**

Secours

Portes ouvertes à la Blécherette

Ce samedi de 9 h à 17 h, il sera possible de découvrir les coulisses de la police, des routes et des secourus, qui s'associent pour une journée à l'intention de la population. Une façon de toucher les familles, mais aussi d'attirer l'attention sur le travail de l'ombre autour de la sécurité. Au programme: démonstrations (un assaut du DARD, les chiens policiers, la fauche des bords de route), animations, restauration, ainsi qu'un baptême de plongée en piscine avec les instructeurs. Infos sur: www.vd.ch/lescouillisedelasecurite. **ELB**

* Prénom d'emprunt

Durabilité

Les adeptes du Tupp' désormais bienvenus dans les restos

Après Nyon et Renens, l'opération Lunch Attitude prend une dimension cantonale. Les campagnes adhèrent, les villes moins.

Joel Espi

«Parfois, les clients apportent des énormes assiettes pour avoir plus à manger!» Certains ont beau essayer, on ne la fait pas à Nicolas Lemasson, le patron de l'Auberge de Mézières. L'établissement qu'il dirige avec sa compagne depuis 2019 fait partie de l'opération Lunch Attitude. Lancée l'année dernière à Nyon et Renens, cette promotion du sans-plastique à midi a été élargie mardi à tout le canton.

Lancée depuis Pully, la campagne cantonale de Responsables.ch est notamment soutenue par GastroVaud, qui a encouragé tous ses membres à se joindre au mouvement. Celui-ci comprend désormais une quarantaine de take-away, dont, logiquement, une majorité à Nyon et Renens. Du côté de Lausanne, on en trouve seulement deux, alors que d'autres villes vaudoises ne figurent pas sur la liste. «L'opération fonctionne beaucoup mieux dans les zones rurales», confie Coryne Eckert, chargée de communication pour GastroVaud.

Une évidence

On trouve ainsi des restaurants partenaires à Sainte-Croix ou Palézieux, mais pas à Yverdon-les-Bains ou à Montreux, par exemple. À Mézières, cette démarche a été une évidence pour les tenanciers de l'auberge. «Dès le départ, les clients venaient eux-mêmes avec leur contenant», explique Nicolas Lemasson, qui a d'emblée trouvé logique de faire plaisir à ceux qui voulaient manger un repas préparé à l'extérieur, ou «dire que ce sont eux qui l'ont



Solenne Lemasson, qui cogère l'Auberge de Mézières, nous sert avec plaisir notre «lunch» dans notre boîte en plastique.

«L'un des aspects qui refroidit le plus les restaurateurs, c'est celui de l'hygiène.»

Alexandra Dutoit, chargée de projets à Responsables.ch

préparé», sourit cet adepte de la boutade. Il n'est en effet pas rare que des clients apportent leur assiette en guise de contenant.

Du point de vue pratique, il suffit de penser portions. «Nous pesons toujours le poisson avant de le cuire», image Nicolas Lemasson. Ce midi, la suggestion du jour est justement composée de filets de fêra avec légumes et riz. Pour le reste, un curry peut par exemple être servi, au sens propre, «à la louche». Inutile, donc, de venir avec des Tupperware géants pour glaner des aliments en plus.

«L'un des aspects qui refroidit le plus les restaurateurs, c'est celui de l'hygiène», explique Alexandra Dutoit, chargée de projets à Responsables.ch. Une solution: «passer un coup de pschitt pschitt pour désinfecter les contenants». Les citadins seraient d'ailleurs un

peu plus frileux dans ce domaine que les ruraux. Ils seraient aussi un peu moins arrangeants... La coordinatrice cite le cas de sa mère qui s'est fait remballer dans un établissement d'une ville en demandant d'emporter les restes de son repas. «C'est mon restaurant, mes produits, vous n'emporterez pas cela», lui aurait dit le patron des lieux.

Un travail sur la durée

Il reste donc du chemin à faire, malgré des habitudes qui ont sensiblement changé durant la pandémie. C'est justement en constatant la façon dont les poubelles publiques se remplissaient dramatiquement, alors que les restaurants étaient fermés, que la Lunch Attitude s'est révélée nécessaire. En parallèle de plusieurs actions visant à gérer les déchets, l'action s'inscrit dans le plan can-

tonal de gestion des déchets. Avec un budget «de plus de 100'000 francs depuis son lancement», la campagne est financée en partie par l'État. Le reste est à la charge des Communes.

Des Villes comme Vevey, Gland ou Crissier soutiennent directement l'action et se chargeront d'informer la population. Une campagne d'affichage sera notamment visible sur les bus et dans les trains. Responsables.ch compte également sur le dialogue qui va devoir s'instaurer avec les restaurateurs et les clients. «Il faut vingt et un jours pour qu'une habitude prenne place», explique Alexandra Dutoit. C'est une action qui se fera sur la longueur.»

Tous les lieux participant à la Lunch Attitude figurent sur le site www.responsables.ch/lunch-attitude

René Prêtre va quitter le Service de chirurgie cardiaque du CHUV

Hôpitaux

Le Jurassien part à la retraite, après avoir officié dix ans à Lausanne. Il sera remplacé par Matthias Kirsch, qui fait partie de la maison.

Le Service de chirurgie cardiaque du CHUV sera dirigé dès le 1^{er} août par le chirurgien Matthias Kirsch. Il succède au professeur René Prêtre, qui a occupé ce poste pendant dix ans avant de faire valoir son droit à la retraite. Dans un communiqué publié mardi, le CHUV se réjouit de pouvoir continuer à compter sur l'expérience et les compétences de René Prêtre. Le professeur va poursuivre une collaboration avec l'hôpital dans le domaine de la chirurgie cardiaque pédiatrique humanitaire.

Une leçon d'adieu est prévue le 24 juin à Lausanne. Intitulée «Chirurgien du cœur: un long fleuve pas si tranquille...» la ma-



René Prêtre a fait du CHUV un centre de référence en matière de chirurgie cardiaque pédiatrique. FLORIAN CELLA

nifestation propose un nombre limité de places au public, sur inscription. Elle sera retransmise en visioconférence et pourra être suivie à distance.

Spécialisé dans les anomalies cardiaques congénitales et la

transplantation, René Prêtre a rejoint le CHUV en 2012. Il y a développé la chirurgie cardiaque pédiatrique, faisant du CHUV un centre de référence. Il a contribué fortement à l'essor du Centre universitaire romand de cardio-

logie et chirurgie cardiaque pédiatrique, né d'une collaboration entre le CHUV et les Hôpitaux universitaires de Genève.

Au cours de ces dix ans, le Jurassien a proposé de nombreuses améliorations techniques de re-

construction des structures cardiaques, aujourd'hui adoptées par beaucoup de ses pairs. Il est également un pionnier de la chirurgie dite minimal-invasive pour les enfants, souligne le CHUV.

Le professeur Matthias Kirsch a effectué la majeure partie de sa formation en région parisienne. René Prêtre l'a engagé dans son service pour faire du CHUV un centre de référence en termes d'assistance cardiaque et de transplantation.

Depuis 2015, celui qui succèdera au Jurassien a notamment pour mission de développer la prise en charge de l'insuffisance cardiaque avancée et la chirurgie cardiaque adulte. Sous la direction de Matthias Kirsch, le Service de chirurgie cardiaque gardera la responsabilité des interventions cardiaques pédiatriques. Au cours de ces dernières années, la majeure partie d'entre elles avaient été menées par René Prêtre. **ATS**

La buvette contestée trouve un plan B pour l'été

Morges Confrontée à une série d'oppositions, La Crique ne parviendra pas à tenir les délais prévus. Un projet allégé est proposé pour sauver les meubles.

La saga de la buvette éphémère de Morges pourrait bien connaître une accalmie - sauf nouvelle surprise - puisque la Municipalité s'est rendue à l'évidence que, à cause des procédures en cours contestant la mise en place du projet victorieux de l'appel à concours de «sa» buvette éphémère - La Crique -, celle-ci ne saurait être mise en place à l'ouverture prévue début juin. «L'incertitude liée au délai de traitement des oppositions au permis de construire est trop forte», admet l'Exécutif dans une prise de position rendue publique mardi.

Exit La Crique, bienvenue à La Presque, soit le même projet avec la même équipe dans une version allégée pour les mois d'été (50 jours autour de deux chalets). Ce qui ressemble à une parenthèse devenait inéluctable au fil des jours et offre l'occasion de remettre de l'ordre dans ce dossier qui a tourné au vinaigre, en raison des échéances irréalistes dès son lancement et de l'émotion qui a dépassé tous les protagonistes de ce feuilleton.

Le piétinement des racines, le bruit ou les places pour les vélos qui n'avaient jamais suscité l'émoi jusqu'ici sont donc autant de motifs - de prétextes? - qui ont retardé le projet, mais ceux-ci n'ont pas encore l'heur de décourager les lauréats à la victoire semée d'embûches jusqu'ici: «C'est l'incertitude qui laisse enfin place à l'excitation, se réjouit Robin Moret, le chef de bande. On peut enfin avancer de manière sereine et même si c'est un projet différent, nous sommes convaincus que le résultat sera positif.»

Pour la Municipalité, ce plan B sous forme de manifestation «permettra à la population de profiter de ce lieu idyllique, de participer à des animations ou activités (concerts, ateliers, etc.) en attendant la mise en place du véritable projet en 2023».

D'ici là, il s'agira d'apaiser les esprits et de trouver un terrain d'entente avec les opposants, en prenant bien soin de ne pas les convier à la séance de négociation autour d'une table de La Presque, histoire de préserver les racines du parc de l'Indépendance. **Cédric Jotterand**

PUBLICITÉ

24heures | Conférence

LE CIEL NOUS TOMBE SUR LA TÊTE! COMMENT PROTÉGER VOTRE BÂTIMENT?

Toutes les régions du canton de Vaud sont exposées aux forces destructrices de la nature et plus particulièrement à l'eau. De nombreux sinistres sont dus aux pluies diluviennes, au ruissellement d'eau de surface et aux crues. Avec le changement climatique ces phénomènes sont appelés à s'intensifier.

Quelle est la situation en termes de changement climatique dans le canton? Comment vous protéger et préserver votre habitat? Que peut faire l'ECA pour vous?

Pour faire le tour du sujet et répondre aux questions du public, quatre personnalités s'exprimeront autour de Claude Ansermoz, rédacteur en chef de 24 heures, qui animera cette conférence: Frédéric Glassey, météorologue, Eligio Novello, architecte, Brenda Tuosto, municipale en charge du Service des travaux, de l'environnement et de la mobilité, Yverdon-les-Bains, et Guy Muller, expert cantonal en prévention éléments naturels, ECA.

Ce débat public est organisé par l'ECA avec le soutien de 24 heures.

Inscription obligatoire via le QR code ci-dessous ou sur www.eca-vaud.ch. Nombre de places limité! En cas de questions, vous pouvez appeler l'ECA au 058 721 21 21.

MERCREDI 18 MAI DE 17H30 À 19H. NOUVEAU SIÈGE DE L'ECA, AV. DU GREY 111, LAUSANNE

Contrôle qualité

PUBLICITÉ

À l'occasion de la Journée mondiale de l'hypertension, nous avons le plaisir de vous inviter à

Génération hypertendue

Conférence publique, entrée libre.

Lundi 16 mai à 17h00
Auditoire Paternot, Bâtiment Agora, métro CHUV

Contrôle qualité